

RÉSIDENCES D'ARTISTES

DOSSIER DE CANDIDATURE

PRÉAMBULE

Depuis 2023 et conformément à son projet d'établissement 2022/2027, le conservatoire à rayonnement intercommunal de Montélimar-Agglomération accueille en son établissement des artistes ou collectifs d'artistes, musiciens et acteurs principalement, pour des résidences de création courtes (moins d'une semaine en général) doublées d'actions de médiation envers les publics (rencontres, animations, ateliers, stages, répétitions publiques, sortie de résidence...), dont le contenu, la forme et l'organisation sont définis en amont avec les artistes eux-mêmes.

Pour ces résidences, le conservatoire met à disposition des moyens techniques, humains et financiers définis en amont au regard de son budget d'une part et du contenu défini d'autre part.

Il permet ainsi le développement culturel de son territoire en accompagnant / valorisant la création artistique ; il valorise également ses ressources et compétences et élargit l'offre culturelle en favorisant la rencontre entre artistes et publics.

ÉTAPE 1 : INSCRIPTION

Cette partie concerne la personne qui remplit le dossier :

- soit le candidat lui-même : l'artiste ou membre du groupe postulant
- soit une personne de l'entourage professionnel qui postule au nom du candidat

L'artiste, le groupe ou la troupe sera désigné dans le dossier comme "le candidat". Les informations et coordonnées renseignées ci-dessous sont celles dont nous aurons besoin pour joindre la personne en charge de remplir le dossier d'inscription. C'est donc la personne qui s'engage à suivre l'avancement du dossier et recevoir toutes les informations et mises à jour concernant la candidature.

Attention, veillez à renseigner une adresse mail qui sera consultée régulièrement, et un numéro de téléphone actif.

Nom (de la personne qui instruit le dossier) :

Prénom (de la personne qui instruit le dossier) :

Email :

Téléphone (mobile):

Qui êtes-vous par rapport au candidat? :

Artiste ou membre du groupe / Manager / Tourneur / autre, précisez.

ÉTAPE 2 : CANDIDAT

1 - Nom et prénom du candidat :

2 - Nom du groupe :

2 - Style musical ou théâtral :

3 - Votre présence en ligne

- Site Internet :
- Instagram :
- Facebook :
- Youtube :
- Autre :

4 - Renseignements généraux

- Quand a été créé votre projet ? :
- Le projet est-il porté par une structure juridique ? :
.....
- Précisez la forme juridique :
.....

5 - Biographie (< 1000 mots) :

.....
.....
.....
.....
.....

Si vous le souhaitez, vous pouvez également renseigner des liens vers votre dossier de presse, revue de presse, photos...

- URL 1 :
- URL 2 :
- URL 3 :

ÉTAPE 3 : MEMBRES DU GROUPE/ DE LA TROUPE

NOM	PRÉNOM	INSTRUMENT ou	ACTEUR (oui/non)

ÉTAPE 4 : ENTOURAGE PROFESSIONNEL

- **Présentation de l'entourage du candidat, le cas échéant** (manager, éditeur, tourneur, compagnie, autres ; nom, prénom, rôle)

NOM OU RAISON SOCIALE	PRÉNOM	RÔLE

ÉTAPE 5 : HISTORIQUE ET PROJET

- Les événements principaux de la vie du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

- Quels sont les projets de l'artiste / du groupe pour les années à venir ?

.....
.....
.....
.....
.....

ÉTAPE 6 : STREAMING

Pour permettre au comité artistique d'évaluer au mieux votre projet, merci de nous fournir l'ensemble des éléments demandés :

1 - Lien d'écoute (SoundCloud, Youtube, ou lien de téléchargement)

- URL Titre 1 :
- URL Titre 2 :

2 - Lien de vidéos clips, sessions lives, performances... (Youtube, ou lien de téléchargement)

- URL Vidéo 1 :
- URL Vidéo 2 :

ÉTAPE 7 : DESCRIPTION DE VOTE PROJET DE RÉSIDENCE, INCLUANT UN PROJET D'ACTION DE MÉDIATION PUBLIQUE (concert de sortie de résidence, conférence, concerts pour les scolaires, action à destination des publics éloignés...)

(texte libre)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier à transmettre entre le 01 juin et le 30 septembre de l'année N-1 à l'adresse suivante :

conservatoire@montelimar-agglo.fr

Les dossiers sont étudiés en commission début octobre de l'année N-1 ; les décisions sont communiquées durant le mois de novembre de la même année.

Informations auprès de J. Constant, directeur du conservatoire : 04 75 00 77 50